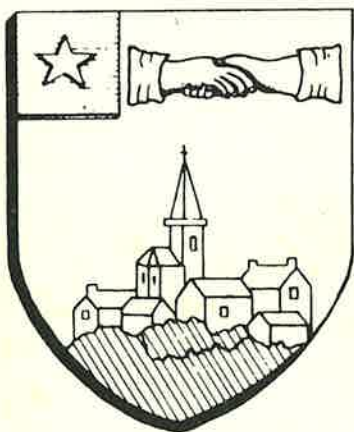




LA ROCHE-SUR-YON



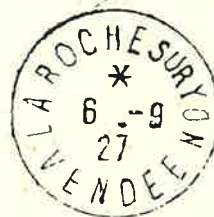
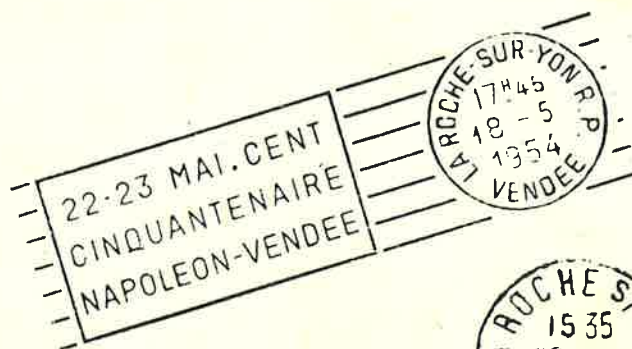
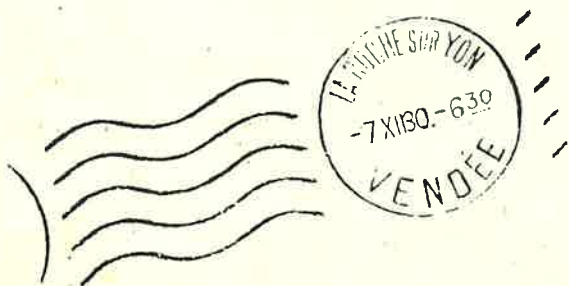
AMICALE



VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE



92 LA ROCHE-SUR-YON. — LA POSTE (A. BOUDAUD ET MAURICE DURAND, ARCH.) — ND

Le Bureau de Poste vers 1930

N° 24

voyages
hible

48 Rue de Verdun 37.23.84 LA ROCHE-SUR-YON

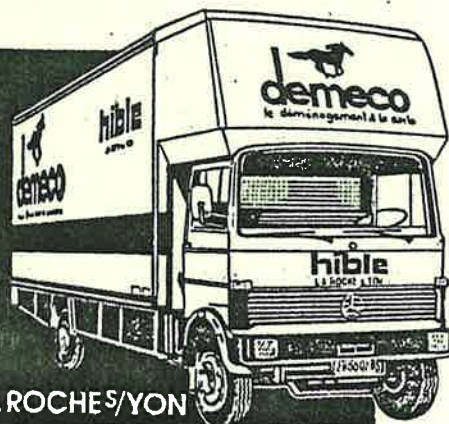
CIRCUITS TOURISTIQUES - SÉJOURS - VACANCES (Billets et Réservations)

Le déménagement à la carte

hible

GARDE-MEUBLES - TRANSPORTS

48 Rue de Verdun (51) 37.23.84 LA ROCHE-SUR-YON



Les voyages nouveaux

FILTRASOL RIDEAU A BANDES

A. DOUTEAU

Artisan tapissier

19, rue Vadrines - La Roche-sur-Yon

Tél. 37.18.31

RÉFECTION LITERIE DANS LA JOURNÉE

SALONS DANS LA SEMAINE

AGP

GROUPE DE PARIS

MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL 37.28.12

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

m. bibard

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles - Tél. 37.03.53
LA ROCHE-SUR-YON

Même maison : Centre Commercial « Bellevue »
Tél. 37.10.09

ASSURANCES
INCENDIE AUTO
VO-RESPONSABILITE CIVILE
AVIATION-MARITIME

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

NUMERO 24

SEPTEMBRE 1984

SOMMAIRE

1	°° SOMMAIRE	
2	°° LE MOT DU PRESIDENT	Y. PAUVERT
3	°° LA VIE DE L'AMICALE	
4	°° OFFRES-RECHERCHES	
5 à 9	°° LA POSTE A LA ROCHE SUR YON APRES 1900 Les marques télégraphiques et téléphoniques	Y. PAUVERT
10	°° SOUVENIRS PHILATELIQUES VENDEENS	
11 à 24	°° LA LIGNE DE DEMARCATION ET SES CONSEQUENCES POSTALES	M. BRUNO
25 à 27	°° CHRONIQUE AEROPHILATELIQUE	CI. BELLEIL
28 à 32	°° CARTOPHILIE YONNAISE LES CARTES FANTAISIE	Y. PAUVERT
33 à 43	°° LE CHEMIN DE FER EN VENDEE LA LIGNE NANTES - NAPOLEON - VENDEE	E. MOREAU
44	°° LE SAVIEZ-VOUS ? AUTOUR DE LA STATUE DE NAPOLEON	

Directeur de la publication : Yves PAUVERT

Impression des textes : A.T.A.C.

*Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
78 bis rue Mal. Liautey*

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président

Vous êtes tous rentrés de vacances plus ou moins ensoleillées, en pleine forme, reposés et bronzés. C'est, du moins, le souhait que je formule.

Les plus passionnés d'entre-vous en auront profité pour rendre visite aux négociants en timbres, marques et cartes postales. N'avez-vous pas constaté un phénomène assez curieux ? Avez-vous remarqué que, si une modération certaine des prix est évidente au plan de la philatélie, on voit par contre constamment grimper ceux des cartes postales, qu'il s'agisse de pièces communes ou moyennes. Ne parlons pas des autres !

Il m'arrive de soumissionner sur certaines pièces philatéliques dans les ventes sur offres et j'en reçois ainsi le résultat. Force est bien de constater que plus de la moitié de la marchandise reste invendue alors que les prix de départ indiqués se situent autour de 50% de leur valeur réelle. Pourtant, il s'agit souvent de timbres ou marques postales peu courants. Certains marchands vont même jusqu'à expédier le résultat des prix atteints par les pièces vendues avec un répertoire séparé des pièces invendues, disponibles ... au prix de départ.

Je sais bien que les collectionneurs ne sont plus très argentés et que chacun supporte le poids de la crise. Mais il est difficile de faire une constatation globale concernant l'ensemble d'entre-eux, car ce qui est valable pour les uns ne l'est plus pour les autres.

Il faut bien dire aussi que les marchands de cartes postales, profitant de cet engouement, "exploite" à fond la loi de l'offre et de la demande, mais aussi et surtout le collectionneur. N'ai-je pas vu une Place Napoléon déserte proposée à ...50 frs et une photo-carte de cette même place, prise du haut d'une tour de l'église St-Louis à ...90 frs ! Et ce pauvre Napoléon sur son cheval à 40 frs ! Allons, Messieurs, un peu de sérieux

Mais au fait, à quel prix pourriez-vous vendre ces mêmes pièces aux mêmes marchands ?

"Pourvou qué ça doure" aurait dit la mère du fondateur de notre ville !

VIE DE L'AMICALE. Préliminaire à la page suivante.

Nous apprenons en dernière minute que Madame M. PAUVERT, épouse du Président de l'Amicale Philatélique Yonnaise, mais elle-même membre distingué de la section cartophile de notre société, a été nommée "receveuse locale" à compter du 1^{er} septembre.

Après un stage effectué à Nantes, elle occupera ses fonctions à la Cité administrative à La Roche.

Toutes nos plus vives félicitations à Madame PAUVERT.

E. M.

NOS DEUILS.

Notre ami, Marcel Lelong, de la rue Sadi-Carnot, nous a quittés brutalement et seuls quelques amicalistes ont pu le 20 juillet l'accompagner à sa dernière demeure.

Depuis plusieurs années, son état de santé l'avait obligé, d'abord à résilier son poste de secrétaire de l'A.P.Y., puis à ne plus assister aux réunions. Il continuait à travailler à une encyclopédie philatélique de la peinture.

Nous n'oublions pas sa modestie, sa disponibilité, sa gentillesse.

Nous assurons son épouse, son fils, le docteur Lelong, de Nieul-le-Dolent (ancien amicaliste) et ses petits-enfants de nos plus vives condoléances.

Hubert Gillaizeau, notre excellent ami, de Chaillé-sous-les-Ormeaux, a eu l'extrême douleur de perdre son fils Laurent, le 8 juin, dans un accident de voiture.

Laurent avait été membre du club de jeunes et avait monté une collection très valable sur le général de Gaulle.

Il venait, ce jour là, de finir son année scolaire au lycée polyvalent, et il emmenait sa mère et sa grand'mère à des obsèques, quand il trouva la mort sur la rocade de Niort.

Avec lui, le ping-pong perd un remarquable champion.

C'est avec stupeur et une extrême affliction que nous avons appris ce décès.

A notre ami Hubert, membre du Conseil de l'Amicale, et à son épouse, nous redisons notre sympathie et la part que nous prenons à leur peine.

NOS JOIES.

- Pascal RABIER-GIRAUDEL vient d'être reçu au concours d'Inspecteur Principal des P.T.T. et prépare maintenant l'Ecole Supérieure des P.T.T.

Où s'arrêtera-t-il ? Un grand bravo !

- Dominique PAYEN a été admis aux Cours de Cadres de la Sécurité Sociale.

Encore un qui fait son chemin brillamment.

- Plusieurs jeunes ont été reçus au baccalauréat : Claude PERISSE, Philippe SORIN, Bruno DEMARIA. Un seul échec est à déplorer.

Félicitations aux lauréats.

- Didier LAPORTE se rapproche de la Vendée. Il abandonne son poste de professeur à Fumay (Ardenne) pour en prendre un à Alençon.

La moitié du chemin de retour est effectué ! A quand le reste ?

ESPOIR DECU.

Patrice PUAUD a failli être nommé dans l'Administration Pénitentiaire à La Roche. Ce n'est que partie remise il reste à Chateauroux pour l'instant.

UN AUTRE RETOUR ESPERE.

Monsieur LOISELET, Conservateur des Hypothèques à Chinon, pense prendre sa retraite à La Roche dès l'an prochain. Espérons-en l'augure...



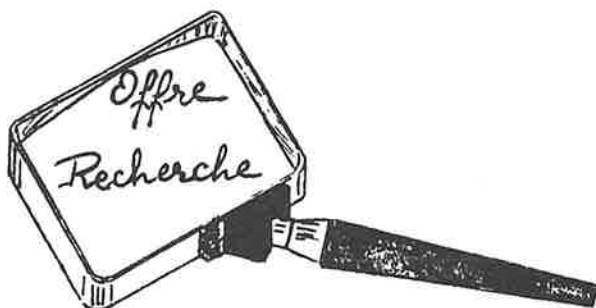
Madame Marcel LELONG, son épouse,
Le Docteur et Madame Yves LELONG,
Ses enfants et petits-enfants,

*Vous remercient d'avoir pris part à leur douleur
et ont été très sensibles au témoignage de
chaleureuse sympathie que vous leur avez apporté
lors du Décès de*

Monsieur Marcel LELONG

Lieutenant-Colonel en retraite

*Vous prient de trouver ici, l'expression de leurs
sincères remerciements.*



RECHERCHE

Mr PERROCHAUD , coiffure , 42 , rue du Maréchal-Ney, à la Roche
tél. 37 18 52

céderait un lot de 150 plis , affranchis avec le n° 22 .
Lot indivisible : 800 F.

Mr Y. PAUVERT , 6 impasse Géricault, La Roche ,
recherche sur lettre ou carte postale oblitérations des Journées du Timbre
à la Roche-sur-Yon,

recherche également pli affranchi avec Pétain ou Mercure surchargé R.F.
de la Roche-sur-Yon (achat ou échange)

...soit sur enveloppe "Télégramme téléphoné/à distribuer/PAR POSTE", dans un rectangle.

COMMUNICATIONS

TÉLÉGRAMME



Télégramme téléphoné
à distribuer
PAR POSTE

responsabilité à raison du service de la correspondance privée sur le réseau des Télécommunications (art. L. 37 du code des PTT).

Pour en terminer, ne pensez-vous pas que l'expéditeur de l'enveloppe ci-dessous ait voulu être agréable à "son" Contrôleur en oblitérant personnellement son courrier avec un cachet de service (du reste, c'est tout-à-fait conforme aux circulaires administratives des Postes) ... sur un timbre issu de roulette ?

CDA



Monsieur le Contrôleur des Contributions

Cité administrative Travot

85000 L A R O C H E S U R Y O N

-0-0-0-0-0-0-0-0-

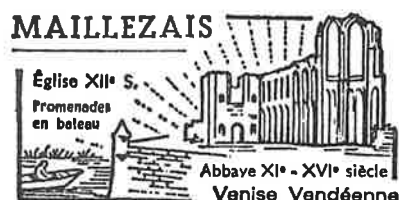
Sur cette boutade philatélico-professionnelle, j'en terminerai en rappelant que les Amicalistes en mesure d'apporter quelques compléments d'information sur l'ensemble de ce sujet seront toujours accueillis avec reconnaissance. Ce sera pour le plus grand bien de VOTRE bulletin !

Y. PAUVERT

LES SOUVENIRS PHILATELIQUES VENDÉENS

La Ville des Herbiers a organisé, en Juin-Juillet, une exposition René-Couzinet, avec bureau temporaire du 15 au 17 juin.

Longue carte de 21 cm de long, assez proche de celle imprimée en 1983 à la Roche, repiquée au nom de la ville des Herbiers.



EXPOSITION CARTOPHILE
"Maillezais et son histoire"
30 Juin - 8 Juillet 1984



Abbaye de Maillezais



A Maillezais,
pendant une
semaine, 1'
A.P. Fontenay
et diverses
personnalités
ont présenté
une belle
exposition
cartophile.
ENVELOPPE,
PLUS ENTIER
(1,60 Marianne
de Cocteau)

Enfin le 18 Août,
apparition, sans le moindre
préavis, d'une flamme à
la R.P.. Elle était prévue pour
le 3 septembre !
Date possible de retrait:
17 ou 18 septembre.



Nous remercions particulièrement les annonceurs
sans lesquels la publication et la diffusion gratuites
de ce journal ne pourraient se faire.

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

Tél : 37.27.54

Express Service
Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

BP 62 - 37-01-32

LA ROCHE-SUR-YON

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif

Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval

VENDEE TRANSMISSION

FOURNITURES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

30, RUE DE LA CHAPELLE

LE POIRÉ - SUR - VIE

Tél : (51) 31 87 30

ROULEMENTS

COURROIES

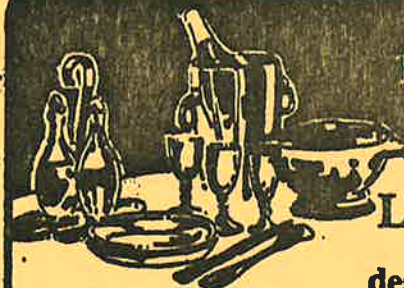
CHAINES - FILTRES

Couteaux d'ensileuses et
pièces d'usure

Molss. Batt. (chaines - battes)

PIECES DE CHARRUES etc..

LISTE
DE MARIAGE



La Cadothèque
RÉNOVÉE
des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.
LA ROCHE/YON.

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La Roche-sur-Yon
Tél : 37.26.47

CAFE - BAR

LE BONAPARTE

25, rue Paul Baudry

LA ROCHE SUR YON

Tél : 05.14.77

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M^{me} BARALHÉ

M^{me} GADIOU

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE

ROBERT AVIZOU



Fournitures de bureau
et philatéliques



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

télé



Hi-Fi

radio

**SERVICE
APRES-VENTE
ASSURE**

VIDEO CLUB

électro-ménager

comptoir

du marché commun

S.Y.D 13. Bd LOUIS BLANC

Tél 37 20 59

LA LIGNE DE DEMARCATIION

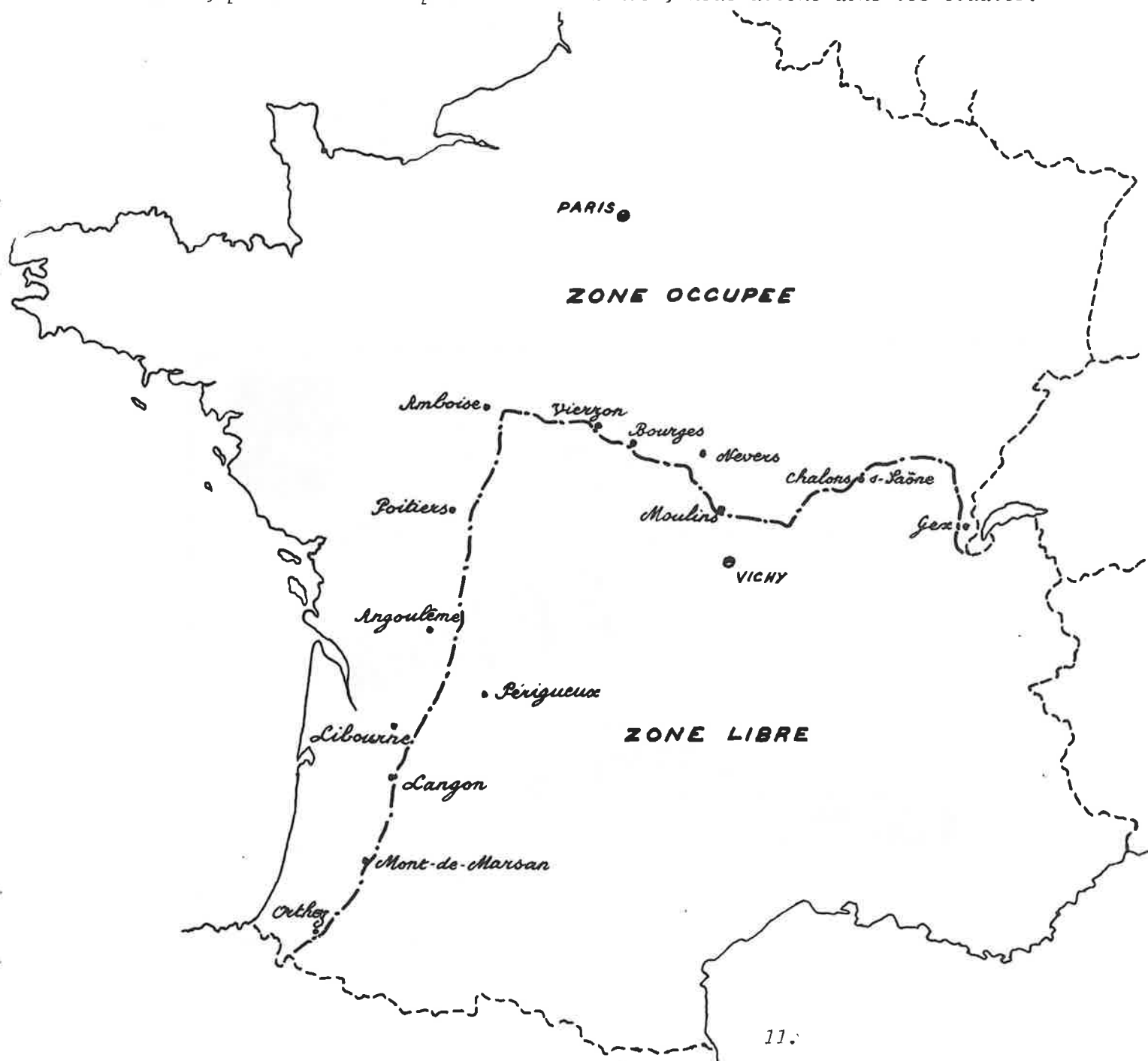
ET SES CONSEQUENCES POSTALES

(Eté 1940)

Après l'armistice du 25 Juin 1940, une ligne de démarcation divisa la France en deux : d'un côté, une zone occupée, de l'autre une zone non occupée, dite libre.

Le tracé de la frontière entre les deux zones fut adopté le 4 Juillet 1940 à Wiesbaden. Il s'agissait de délimiter le terrain conquis par l'armée allemande, et ensuite d'isoler la partie occupée du pays de manière à empêcher la fuite vers l'extérieur de nouvelles intéressant la conduite de la guerre.

En ce qui concerne le domaine postal, deux cas nous semblent particulièrement intéressants : d'une part, les "inadmis" de la ligne de démarcation, puis les cartes postales interzones ; nous allons donc les étudier.



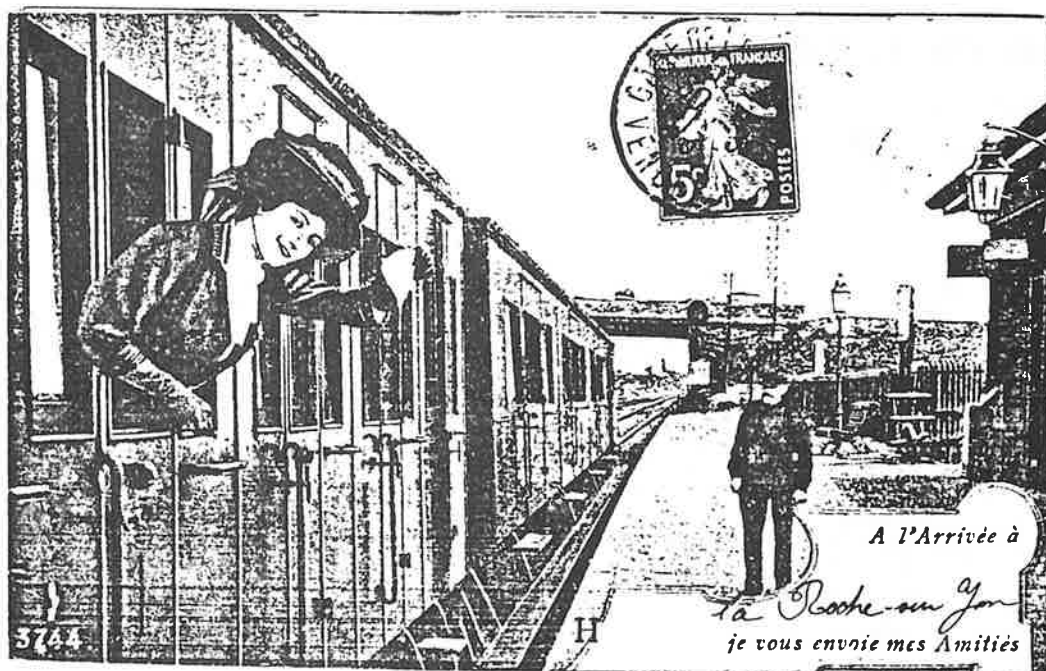
CARTOPHILIE YONNAISE

Les cartes fantaisie de la Roche

Il m'est déjà arrivé de regretter que notre Bulletin trimestriel ne puisse être édité en couleur. J'aurais pu, ainsi, vous faire profiter de ces tons chatoyants ayant servi à l'impression de certaines cartes postales anciennes dites "de fantaisie".

J'en ai actuellement recensé plus de 60 différentes éditées sur LA ROCHE-SUR-YON, entre 1900 et 1930 pour la plupart, et j'en rencontre toujours de nouvelles. Bien entendu, ces cartes ont moins de valeur "marchande" que celles du genre "Les Tuiliers du Point du Jour" ou ... "Départ d'un ballon monté place Napoléon en 1897", mais lorsqu'on fait du régionalisme, je pense qu'il ne faut pas les mépriser.

En voici donc quelques-unes choisies au hasard, en regrettant toutefois que les motifs en relief ne puissent apparaître.



"J'arrive à La Roche-sur-Yon "

(carte "passe-partout", sans intérêt véritable et commune)



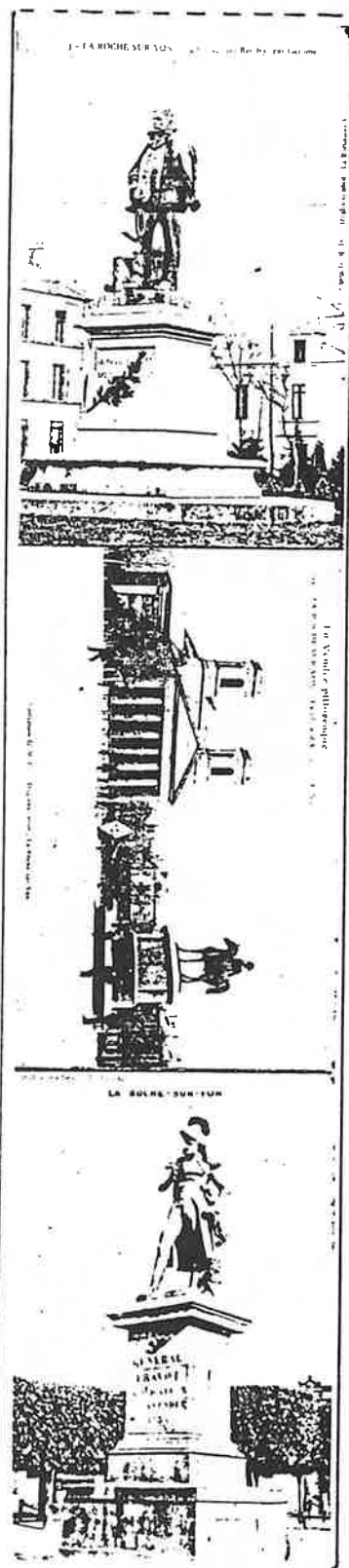
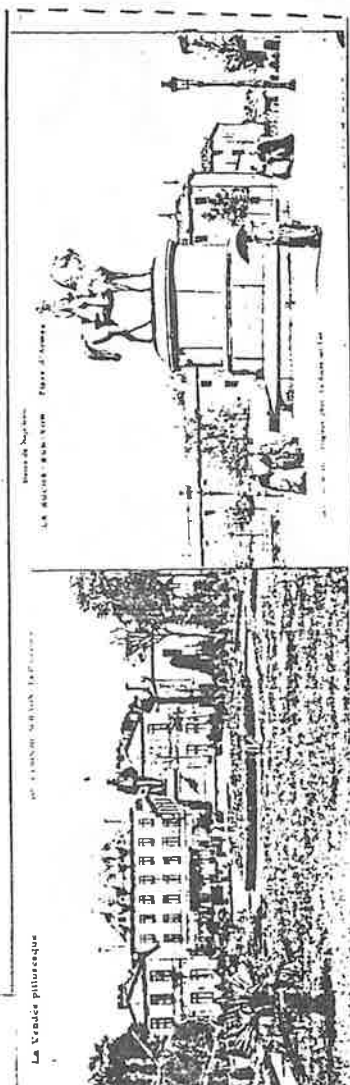
"Bonjour de LA ROCHE-SUR-YON..."



"...d'où je vous envoie mille baisers..."

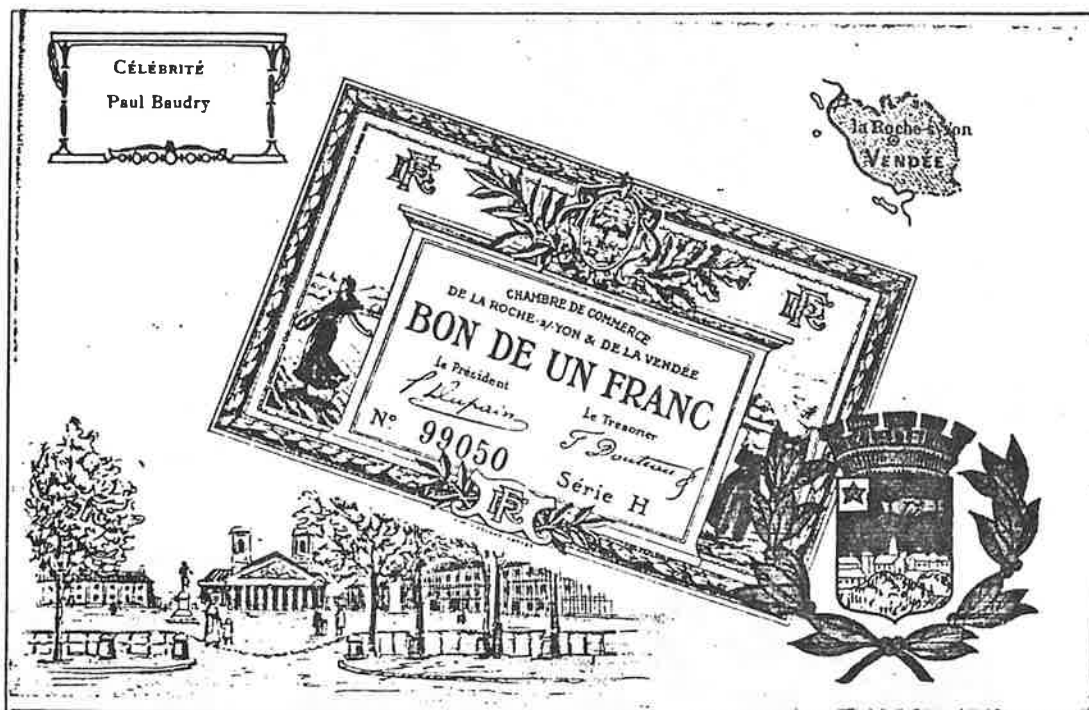


29. "...ainsi qu'une bonne fête"

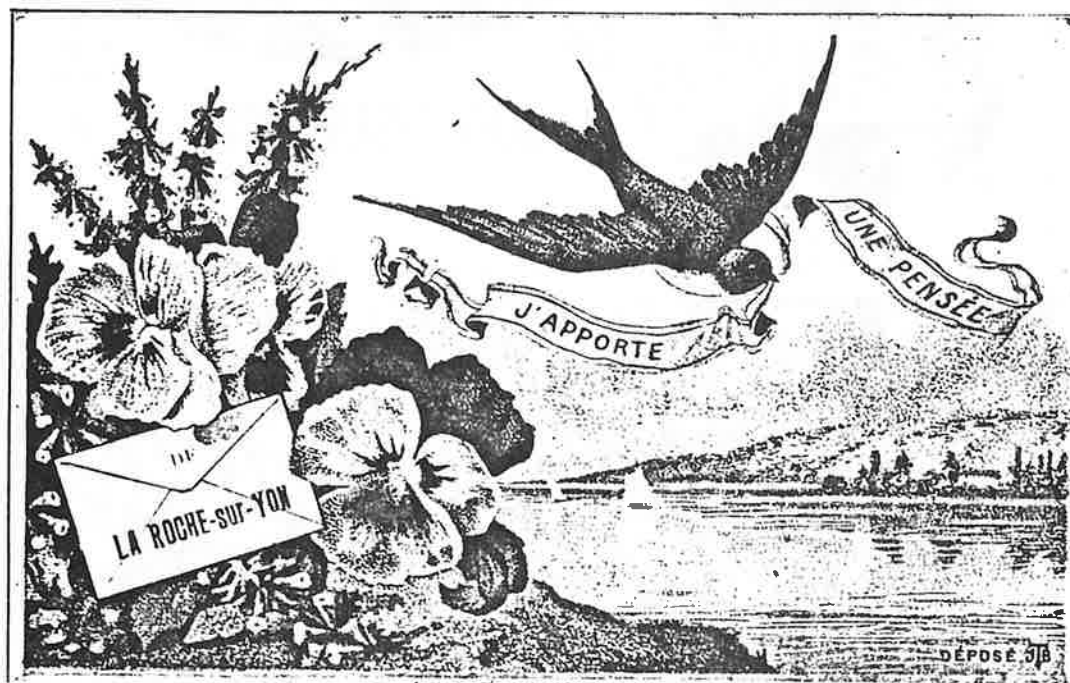


" J'en profite
pour visiter
la ville ... "

(carte à sys-
tème, très en
vogue entre
les deux guer-
res, permet-
tant de se fai-
re une idée
sur les prin-
cipaux monu-
ments rencon-
trés)



"... à laquelle j'ai fait don de 1 franc-or
 " pour ériger une statue à Paul BAUDRY, peintre
 " célèbre né à LA ROCHE-SUR-YON en 1828."



" Mes pensées vous sont apportées par
 cette messagère ailée..."



"...ainsi que par ces modestes fleurs."



"Mais il me faut reprendre le chemin de fer et vous quitter."



Certainement très bientôt !

Y.P.



assurances
la providence

I. A. R. D.
VIE

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES
ASSURANCES
IARD — VIE

"Le Richelleu"
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

T (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES
VINS DE TABLE
VINS FINS SPIRITUEUX
de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

- LA ROCHE-SUR-YON -

Tél. 37-00-80

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél 62.18.14



Votre **ÉBÉNISTE** 

MEUBLES MOREAU

Fabricant



BELLEVILLE-sur-VIE

Tél.: magasin 41.12.62

fabrique 41.11.13

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Antiquités

Occasions - Achat - Vente

Grand Choix

de Meubles Régionaux

L. BARBOTEAU

8, Rue Maréchal Foch

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 37.08.91

Entrée Libre...

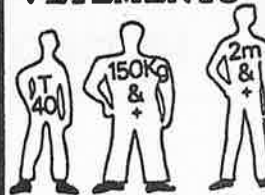


Antiquement

MARIONNEAU



VETEMENTS



**TOUT POUR
L'HOMME**

Abel PAPIN
38, rue Sadi Carnot
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél.: (51) 05.07.28
OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI

CONFECTION du 38 au 80
CHEMISE du 36 au 52
BOUQUET du 2 au 12
VETEMENTS ACCESSOIRES
VETEMENTS ADMINISTRATIFS B.J.

Abel P A P I N

38, rue Sadi-Carnot

LA ROCHE-sur-YON

Tél.: 05.07.26



du 40 au 62

MAXIBELL

3, rue du Passage
85000 La Roche-sur-Yon
Tél: (51) 37.44.36

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

28, rue Foch

LA ROCHE SUR YON

Tel: 37.11.14

Arrivage Journalier
des **SABLES D'OLONNE**



aux halles: **Mardi**

Jeu

Samedi

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -

**TELEVISION - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ELECTRO-MÉNAGER**

ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél.: 37-09-19

LE CHEMIN DE FER EN VENDEE

AVANT PROPOS

La philatélie ferroviaire offre, en Vendée, un vaste champ d'exploration. Notre ami Maurice BRUNO a consigné dans une remarquable étude le fruit d'innombrables investigations et le bulletin de l'Amicale a diffusé ces travaux dans ses numéros 5 - 7 - 8 et 9.

Il semble pourtant possible de reprendre l'étude des Chemins de fer en Vendée en développant un peu l'aspect historique. De même les cartophiles de l'Amicale ne verront sans doute pas d'un mauvais oeil l'insertion de cartes postales en guide d'illustrations...

Et la partie plus proprement philatélique devrait être d'autant mieux comprise et appréciée qu'elle serait rattachée plus étroitement au contexte historique.

Nous nous proposons donc de reprendre, à compter de ce numéro, l'histoire du Chemin de fer en Vendée, en principe à raison d'une ligne ferroviaire par numéro et dans l'ordre chronologique des mises en service.

En espérant que les amicalistes ... et les lecteurs en général, y trouveront plaisir.

Nous remercions vivement les Archives de la Vendée et le Conservateur, M. GIRAUD, d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire les intéressants documents qui illustrent cet article.

UN PEU D'HISTORIQUE GENERAL

Le Chemin de Fer a connu en Vendée, comme sans doute ailleurs, des débuts difficiles.

La loi relative à l'établissement des grandes lignes de Chemins de Fer est signée par Louis-Philippe le 11 Juin 1842. Pour notre région, elle prévoit seulement que Paris serait relié à l'océan par Tours et Nantes.

Dès le 4 Février 1843, Fontenay-le-Comte demande à être reliée par voie ferrée... au bassin houiller de Saint-Laurs et de Chantonay. Mais l'ancienne capitale du Bas-Poitou se trouve vraiment trop excentrée et restera toujours à l'écart des grandes lignes.

Le 3 septembre, le Conseil Général de la Vendée demande l'étude d'une ligne pour relier Nantes à Bordeaux, par la Rochelle et Rochefort. D'innombrables projets voient le jour, mais ils ne seront pas suivis de réalisations. Avec 130 ans de recul, il est permis d'affirmer, semble-t-il, que les rivalités entre villes, les divergences d'intérêts financiers, les querelles de personnes, ont aidé le gouvernement à n'accorder aucune concession pendant près de 20 ans ! Et en 1856, la Vendée est l'un des 8 départements français à ne pas posséder la moindre ligne de Chemin de fer.

L'Est du département voudrait avoir tout pouvoir écouler facilement le charbon que l'on extrayait des puits de Saint-Laurs (dans les Deux-Sèvres, tout près de la Vendée), de Faymoreau, ainsi que du bassin de Chantonay. Cette région produisait aussi pas mal de chaux ; le charbon pourrait servir à l'industrie naissante ; la chaux est utilisée pour la construction.

Les Sables pensent surtout au tourisme. Que de visiteurs amèneront les "trains de plaisir" !. Mais le port des Sables intéresse aussi les marchands de charbon, celui d'Angleterre, qui est plus cher mais de bien meilleures qualité. Et il est curieux de constater que les premières lignes ont été financées pour une large part à l'aide des capitaux britanniques.

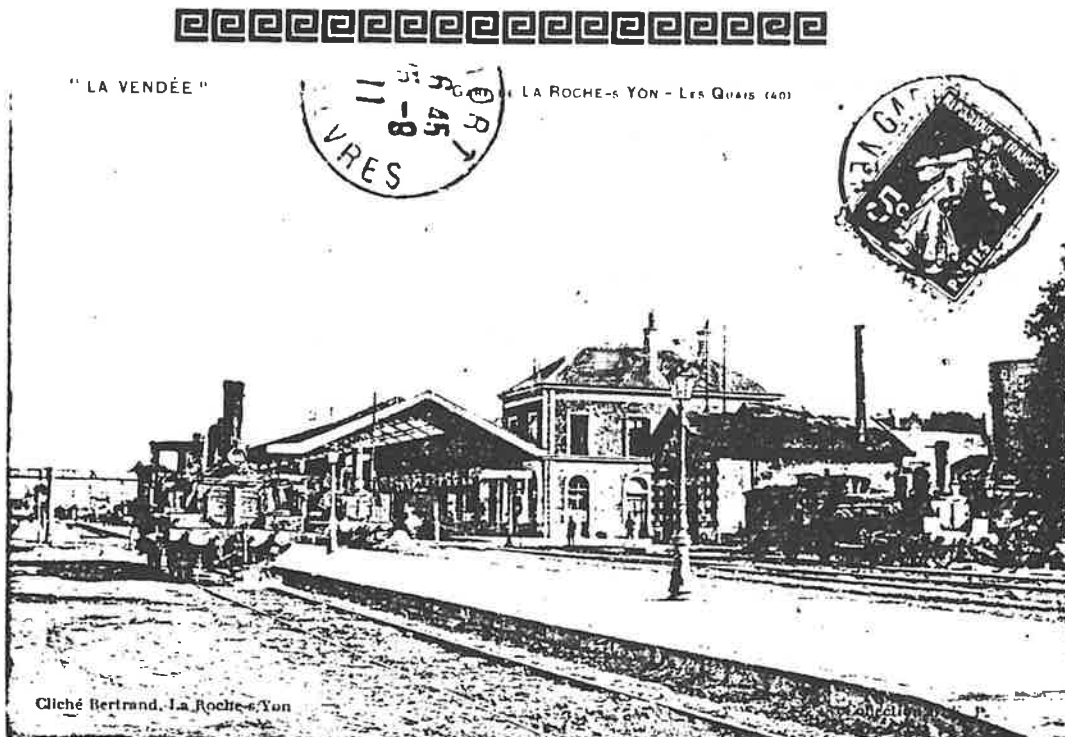
Le Sud-Ouest du département parle transport du bétail ou des céréales, tout comme le Bocage.

Toutes les localités importantes voudraient être desservies ; les rapports, les pétitions s'accumulent à la Préfecture, ainsi qu'au Ministère, et devant la difficulté du choix, ce dernier ne choisit pas.

Une commission départementale d'enquête de 1861 classe, par ordre de priorité, les projets déjà proposés :

- 1 - Chemin de Nantes à Napoléon-Vendée, déjà concédé à la Compagnie d'Orléans,
- 2 - prolongement de cette ligne sur Luçon, Marans... jusqu'à Coutras,
- 3 - prolongement de la ligne 1 sur Fontenay et Niort, jusqu'à Limoges
- 4 - Chemin de Tours aux Sables
- 5 - Chemin d'Angers à Niort
- 6 - Chemin de Nantes à Poitiers.

Pas si mal jugé en 1861 ! et nos amis de Fontenay auraient été heureux de bénéficier d'une liaison directe avec la Roche et Niort. Mais les réalisations n'ont pas suivi, bien que, il faut le souligner, tous les projets présentés ne demandent à l'Etat ni subvention ni caution. Les Chemins de Fer de Vendée seront autofinancés très rapidement et la Vendée de 1872 et des années suivantes, dans une France que l'on dit exsangue, trouve très vite les fonds nécessaires.



*Cette ligne fut la première à être construite.
En dépit des multiples requêtes divergentes adressées aux autorités compétentes, cette ligne désenclavait la Vendée au moindre frais et le reliait à Paris. C'est pourquoi la création de la ligne Nantes à Napoléon-Vendée fut concédée à la Compagnie d'Orléans par décret du 19 Juin 1857.*

PREFECTURE DE LA VENDEE.

AVIS.

Enquête Spéciale

SUR L'EMPLACEMENT DES STATIONS A ETABLIR

**Pour le CHEMIN DE FER DE NANTES A NAPOLEON-VENDEE,
dans la traversée de l'arrondissement de NAPOLEON-VENDEE.
Sur une longueur de 49,014"**

**LE PREFET DE LA VENDEE, Officier de la Légion-d'Honneur.
DONNE AVIS:**

Que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, concessionnaire de la ligne de NANTES à NAPOLEON-VENDEE, propose d'établir sur la partie de cette ligne, comprise entre son entrée dans l'arrondissement de Napoléon-Vendée et Napoléon-Vendée,

QUATRE STATIONS, savoir:

- 1° à Montaigu**, près de la ville, à gauche de la route impériale n. 137, de Saint-Malo à Bordeaux
- 2° à l'Herbergement**, après la traversée du chemin de grande communication, n. 7, de Luçon à Rocheservière
- 3° à Belleville**, au croisement de la route impériale n. 137 (bis), de Nantes à Napoléon-Vendée.
- 4° à Napoléon-Vendée**, à l'ouest de la ville, dans l'espace compris entre la route départementale n. 5, de Napoléon-Vendée au Goa, et la route impériale n. 160, des Sables-d'Olonne à Saumur.

Et que les pièces relatives à ces stations resteront déposées pendant HUIT JOURS, du 16. Juin 1865 au 24. Juin 1865 inclusivement, dans les Mairies de ces communes, pour y être communiquées, sans déplacement, à tous ceux qui désireront en prendre connaissance, afin de fournir, s'il y a lieu, toutes déclarations et réclamations, soit verbalement, soit par écrit.

A Napoléon-Vendée, hôtel de la Préfecture, le 12. Juin 1865.

**Le Préfet,
GIRARD DE VILLESAIN**

Le Maire de la commune de Napoléon-Vendée, soussigné, certifie avoir fait publier à son de caisse et afficher tant à la porte principale de l'église qu'à celle de la Mairie, l'avis ci-dessus, de M. le Préfet de la Vendée.
Ce jourd'hui 16 Juin 1865.
(Maire de la Mairie.)



G. Girard
2

1865

De nombreux projets avaient déjà été effectués, notamment par l'ingénieur Bommart, mais les études sérieuses ne commenceront guère qu'à partir de 1860. Un arrêté préfectoral du 14 Août 1861 autorise - ce qui avait été omis ! - les agents de la Compagnie d'Orléans à pénétrer sur les terrains privés.

Le tracé proposé par la Compagnie est accepté par décision Ministérielle du 6 Août 1864, après de belles joutes entre Challans et Montaigu, mais la Loire-Inférieure tenant à desservir Clisson par la même occasion, Montaigu devait l'emporter, ce qui fait que la partie vendéenne de la ligne ne compte que 49 kms.

Il faut attendre Août 1865 pour que la Préfecture diligente une enquête concernant le nombre et l'emplacement des stations à créer.

Des enquêtes locales sont demandées aux localités traversées, et notamment à celles qui doivent bénéficier d'une "station", c.à.d. d'une gare. Les réponses conservées aux Archives de la Vendée témoignent presque toujours d'un robuste bon sens.

Le rapport sur les projets d'implantation de stations, dressé par l'ingénieur Ch. MOREAU, est daté du 21 Mars 1865.

Le 1er Avril, le Préfet diligente l'enquête administrative.

Station de Montaigu.

La cinquième station sera établie près de Montaigu, et reliée avec la Route Impériale N° 137, de Bordeaux à St Malo, par des voies d'accès spéciales.

Station de l'Herbergement.

La sixième station est projetée près du bourg de l'Herbergement, en communication directe avec le chemin de grande Communication N° 7 de Luçon à Rocheservière.

Station de Belleville.

La septième station est projetée près du bourg de Belleville, en communication directe avec la Route Impér. N° 137^{bis}, de Nantes à Napoléon-Vendée.

Station de Napoléon-Vendée.

Enfin, la huitième et dernière station est celle de Napoléon-Vendée, qui est projetée tout près de cette ville, dans le vaste emplacement compris entre la Route départementale N° 5, de Napoléon-Vendée au Goa, et la Route Impér. N° 160, de Saumur aux Sables d'Olonne.

Cette station, commune aux quatre lignes de chemin de fer qui doivent arriver à Napoléon-Vendée, pourra être desservie, de la manière la plus satisfaisante, du côté du bâtiment des voyageurs, par une voie de 12^m de largeur, ayant son origine, au point de rencontre des boulevards du Nord et de l'Ouest et aboutissant à la Route Impér. N° 160, et du côté du service des marchandises, par une voie de 13^m de largeur, aboutissant également à la Route Impér. N° 160.

Des chemins latéraux mettent la Route Département. N° 5 en communication avec les gares des voyageurs et des marchandises.

Dressé par l'ingénieur Ordinaire sousigné
Nantes, le 21 Mars 1865.

Lu par l'ingénieur en chef sousigné
Nantes, le 31 Mars 1865.

Signé: Ch. Moreau

Signé: Croizette Desnoyers.

Et les travaux s'exécutèrent, surtout avec de la main d'oeuvre locale. Cependant ils n'avanceront pas très vite, car le 24 Mars 1866, les habitants de St. Etienne du Bois écrivent au Ministre : "l'art. 8 de la Convention sanctionné par le décret impérial du 19 Juin 1857 porte que la Compagnie (d'Orléans) s'engage à exécuter le Chemin (de fer) à ses frais, risques et périls, dans un délai de 8 ans, à partir du décret."

Ces huit années ont pris fin le 19 Juin 1865 et cependant le chemin n'est pas encore achevé ! Les gares, les stations, et les maisons de gardiens ne sont pas encore commencées..."

Il faut croire que la Compagnie d'Orléans pressa le mouvement puisque en décembre 1866, le railway comme on disait alors, était à peu près achevé et qu'on le mettait en service le 24 décembre 1866. On inaugurerait la ligne très officiellement le 29 décembre 1866.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC

OUVERTURE

DE LA LIGNE DE

NANTES-NAPOLÉON-VENDEE

Le 24 Décembre 1866.

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer le Public qu'à partir du **24 Décembre 1866**, la ligne de **NANTES à NAPONÉON-VENDEE** sera livrée au service des voyageurs et des marchandises. La marche des trains sur cette section est réglée comme suit :

DEPARTS			NOMS DES STATIONS	PREMIERE CLASSE	DEUXIEME CLASSE	TROISIEME CLASSE	PAR SECTION			NOMS DES STATIONS	PREMIERE CLASSE	DEUXIEME CLASSE	TROISIEME CLASSE
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.					1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.				
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	PARIS.	8 40	11 15	8 10	1. 45	1. 10	1. 00	NAPOLÉON-VENDEE. Départ.	8 30	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	ANGERS.	8 15	10 40	7 40	2 10	2 05	1 50	Belle-Ville-Vendée.	8 25	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	NANTES.	8 00	10 15	7 20	3 00	2 55	2 40	Le Marais-Vendée.	8 20	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	LORIENT.	8 15	10 40	7 40	4 00	3 55	3 40	Le Paillet.	8 15	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	REDON.	8 30	11 05	8 00	5 00	4 55	4 40	La Mothe-Vendée.	8 10	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	SAINT-NAZAIRE.	8 45	11 20	8 15	6 00	5 55	5 40	Verton.	8 05	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	NANTES.	8 00	10 15	7 20	7 15	7 10	7 00	NANTES.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	SAINT-NAZAIRE.	8 15	10 40	7 40	8 00	7 55	7 40	NANTES.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	REDON.	8 30	11 05	8 00	9 00	8 55	8 40	SAINT-NAZAIRE.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	LORIENT.	8 45	11 20	8 15	10 00	9 55	9 40	REDON.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	NANTES.	8 00	10 15	7 20	11 00	10 55	10 40	LORIENT.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	ANGERS.	8 15	10 40	7 40	12 00	11 55	11 40	NANTES.	8 00	8 00	7 45
1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3. 4.	PARIS.	8 40	11 15	8 10	13 00	12 55	12 40	ANGERS.	8 00	8 00	7 45

AVIS IMPORTANT.

COUPES. — Les places de coupe sont taxées au double de celles des places de première classe.

COUPES-LITS. — Les coupes-lits sont taxés au prix de quatre places de coupe ordinaires. Ils sont occupés par deux personnes, sans supplément de prix, de faire manger avec lui une ou deux personnes pour l'accompagnement.

PAUVRES. — Les places de faucon-lit sont taxées au tiers de celles des places de première classe.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Les voyageurs ne peuvent pas exiger des places de luxe (coupe, coupe-lit et faucon-lit), si le train ne contient pas de voitures de cette espèce, ou si les places de voitures qui s'y trouvent ne sont pas disponibles.

BAGAGES. — Il est alloué, franc, à chaque voyageur, 30 kilogrammes de bagages, ou 50 kilogrammes s'il s'agit de marchandises payant double-voies. Les bagages de 15 kilogrammes ou plus pour marchandises. Les bagages payés trop tard à l'enregistrement paient pour les trains suivants et sont taxés, dans ce cas, pour leur poids intégral, d'après les prix fixés pour les transports à grande vitesse.

ENFANTS. — Le montant du prix total est fait aux enfants au-dessous de trois ans, à la condition de rester avec eux les parents ou personnes qui les accompagnent. De trois

à sept ans, les enfants paient demi-place, au-dessus de sept ans, ils paient place entière.

BILLETS. — La distribution des billets est faite cinq semaines avant le départ des trains.

CHÊNES. — Les chènes ne sont pas admis dans les voitures; ils sont placés dans des compartiments spéciaux et ne sont traités que comme marchandises.

Les gares et stations d'une ligne de chemin de fer ne diffèrent de billets directs pour une autre ligne qu'aux trains qui sont indiqués au tableau des correspondances donné par la gare d'origine.

Les voyageurs qui manquent le départ du train pour lequel ils ont pris leurs billets et ceux arrivant par des trains en retard aux gares de destination, et ne pouvant par suite de ce retard, pour des correspondances, annoncer par les gares de départ, seront dirigés à destination par le train le plus prochain partant de la station de départ ou de correspondance et descendant la station de destination, quelle que soient d'ailleurs les correspondances de ce train et les voitures qu'il contiendra.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent à la fois et aux gares où se trouvent plusieurs lignes du réseau d'Orléans et à celles où aboutissent les lignes des Compagnies étrangères dont les voies s'unissent au réseau d'Orléans, pour les voyageurs qui, par suite du retard des trains, seraient manqués la correspondance sur laquelle ils devraient compter pour se rendre à destination.

Paris le 24 Décembre 1866.

Le Directeur de la Compagnie.
E. SOLACROUP.

"La Roche-sur-Yon, une capitale pour la Vendée" (p. 205) résume ainsi la cérémonie. "Le 29 décembre 1866, une foule en liesse et impatiente se pressait au bord des voies nouvellement posées pour assister à l'inauguration (des deux tronçons). Alors, apparut au loin, au-delà de Forges, le panache de vapeur et de fumée annonciateur ; sous les acclamations, le convoi fit son entrée, à midi juste, dans une gare non terminée, mais abondamment décorée de drapeaux et de guirlandes. En descendirent le Ministre de l'Agriculture, Armand BEHIC, et son cortège d'officiels empanachés. Un grand banquet fut servi dans les salons de l'Hôtel de ville et des Jeux, concerts, illuminations, feux d'artifice marquèrent ce jour mémorable".



Ville de Napoléon-Vendée

INAUGURATION CHEMINS DE FER

PAR

Son Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics



LE MAIRE DE NAPOLEON-VENDEE,

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR.

Vu la dépêche de S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, en date du 24 courant,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le 29 décembre, présent mois, une fête sera donnée, par la ville de Napoléon-Vendée, à l'occasion de l'inauguration des chemins de fer de Napoléon à Nantes et de Napoléon aux Sables d'Olonne.

ART. 2. — L'Hôtel-de-Ville et les édifices publics seront pavoisés. Tous les habitants sont invités à décorer leurs maisons des couleurs nationales.

ART. 3. — Le même jour, à 8 heures du matin, des secours en pain seront distribués aux indigents de la ville par les soins du bureau de bienfaisance.

ART. 4. — A 10 heures, réunion du Conseil municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ART. 5. — A 11 heures, réception à la gare, de S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Aussitôt après, bénédiction des locomotives par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Luçon, et inauguration des chemins de fer.

ART. 6. — A 3 heures, mât de cocagne et autres jeux publics sur la place Napoléon.

ART. 7. — A 6 heures, grand banquet dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

ART. 8. — A 8 heures, un splendide feu d'artifice sera tiré sur la place Napoléon, par M. Korvella, de Rennes.

ART. 9. — A 9 heures, retraite aux flambeaux par la belle musique du 54^e de ligne.

ART. 10. — A la nuit, les édifices publics seront illuminés. Les habitants sont invités à illuminer aussi leurs maisons.

Napoléon-Vendée, le 23 décembre 1866.

Le Maire,

E. BRETHÉ.

Vu et approuvé :
Le Préfet de la Vendée,
DE FONBRUNE



La gare de la Roche a donc été construite sur un vaste terrain libre, entre la route d'Aizenay et la route des Sables.

La Gare de LA ROCHE-S.-YON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES

Nouvelle Colle vendéenne Lucien Andaud
Les Sables d'Olonne - N° 012

Extrait d'une délibération du Conseil Municipal de Napoléon-Vendée
sur le projet de gare, le 15 Mars 1865 .
Le Conseil insiste sur la nécessité d'ouvrir un chemin direct entre
la gare et le boulevard (la future avenue Gambetta).

DÉPARTEMENT
de
LA VENDÉE

ARRONDISSEMENT
de
Napoléon-Vendée.

COMMUNE
de
Napoléon-Vendée



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NAPOLEON-VENDEE.

Objet :

Séance Extraord^{re} du 15 Mars mil huit cent soixante-cinq, autorisée
par l'ordre de M. Le Préfet de la Vendée, à laquelle étaient présents
M. Brothé Maire Président, Gache Adjoint, Surville, Guillon,
Ligeau, Gauducheau, Pivrot, Gautier, Ruet, Giraud, Gaudin,
Peringuère, Leconte, Laveneau, Plessis, Morland et Rouille.

Chemins de fer.
Établissement du Chemin de fer de Nantes
à Napoléon. — Projet de Gare.

M. Le Maire dit : Le projet de
Chemin de fer de Nantes à Napoléon, est soumis en ce
moment à une enquête publique. Nous n'avons pas voulu
renvoyer les pièces de l'enquête avant d'avoir appelé votre attention
sur ce projet, Messieurs, qui mérite tout l'intérêt du Conseil
Municipal.

M. Le Maire donne ensuite au Conseil
communication des plans du projet de Gare.
Plusieurs observations sont alors échangées entre
les Membres du Conseil ; il résulte de ces observations que
l'emplacement choisi pour l'établissement de la gare est parfaitement
approprié à cette destination, à proximité de la ville et d'un accès
facile. D'après le projet présenté, on accéderait à la gare
des voyageurs au moyen d'un chemin latéral venant aboutir d'une
part à la route des Sables et de l'autre à la prolongation
de l'extrémité du Boulevard Nord. Ces deux voies d'accès
sont nécessaires, mais elles ne sont ni les plus directes, ni les plus
utiles ; les bâtiments de la Gare des voyageurs sont situés à une
très petite distance du Boulevard de l'Ouest, il conviendrait

comme voie d'accès principale, d'ouvrir un chemin qui partirait de ce Boulevard pour aller aboutir à la façade de la Gare, ce chemin abrégerait de moitié la distance à parcourir entre la ville et le Chemin de fer.

Il serait également à désirer, puisque la Compagnie se propose d'étendre le boulevard Nord jusqu'au Chemin de ceinture, que la largeur du Boulevard soit donnée à cette prolongation.

M. Le Maire fait observer qu'il est possible qu'on trouve une source en faisant les déblais actuellement en cours d'exécution, s'il en était ainsi, M. Le Maire serait prié de prendre toutes les mesures nécessaires pour en utiliser les eaux au profit des habitants.

Le Conseil demande en conséquence ;

1^o qu'une troisième voie d'accès soit ouverte entre la façade principale de la gare des Voyageurs et le Boulevard Ouest ; cette voie devrait avoir 18 mètres de largeur et se terminer à ses deux extrémités par des ronds points ;

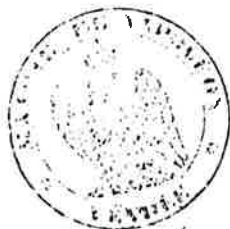
2^o que la continuation du Boulevard Nord, jusqu'au Chemin de ceinture, ait la même largeur que ce Boulevard.

M. Le Maire est bien autre prié, dans le cas où il serait trouvé une source sur les terrains occupés par la Gare, de s'entendre avec la Compagnie d'Orléans pour prendre toutes les mesures nécessaires pour utiliser les eaux et les amener en ville.

Pour extrait conforme.

Le Maire.

E. Brét.



LES AMBULANTS

Dès 1845, l'administration des Postes se servit des trains pour le transport du courrier. Cette période préliminaire dura jusqu'en 1855 et les cachets utilisés ne se rencontrèrent, en général, qu'au dos des lettres.

Puis de 1852 à 1876, les timbres-postes furent oblitérés à l'aide de cachets en forme de losange, portant, en lettres, les initiales du trajet (exemple NP pour Nantes Paris)

A partir de 1876, survint l'époque des cachets à date, dont les divers types utilisés se rapprochaient de ceux en usage dans les bureaux sédentaires.

Mais sur la ligne Nantes-La Roche, qui était "omnibus", ces deux derniers types ne furent pas utilisés, car les services d'ambulants ne circulaient que sur les grandes lignes.

LES CONVOYEURS-STATIONS

La ligne de Nantes à Napoléon-Vendée ne desservait que quatre stations vendéennes seulement.

	(dans le sens NANTES-LA ROCHE)	(dans le sens LA ROCHE-NANTES)
	(Belleville)	(La Roche-sur-Yon)
Ont été vues	(l'Herbergement)	(l'Herbergement)
les empreintes	(Montaigu-Vendée)	(Montaigu-Vendée)



Ligne de la Roche-s-Yon à Nantes
Lettre datée du 9 juin 1875
cachet losange de l'ambulant
Nantes-Paris

LES CONVOYEURS LIGNES

Ces cachets ont été créés à la suite de la parution d'un nouveau Règlement des P.T.T., en octobre 1876. Ils sont beaucoup plus simples d'emploi que les précédents, en ce sens que la couronne extérieure mentionne, non l'indication d'une station, mais celles des stations extrêmes de la ligne; le même cachet sert donc tout au long du trajet.

Trois types ont été utilisés : le n° 1 à compter de début 1877,
le n° 2 à compter de 1886, le n° 3 à compter de 1904.

type I



type II
Nantes à La Roche



type II
La Roche à Nantes



type III

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Commission centrale instituée pour l'érection d'une Statue équestre
de l'Empereur.

*A Messieurs les Présidents et Membres des Commissions cantonales
et communales.*

MESSIEURS,

Un décret de son A. I. le Prince chef de l'État a autorisé le département de la Vendée à élever sur la principale place de la ville de Napoléon une Statue équestre à la mémoire de l'Empereur NAPOLÉON I^{er}.

La Vendée tout entière se réunira pour inaugurer cette Statue et saluer de ses acclamations sympathiques le Prince qui préside aujourd'hui aux destinées de la France et qui sera au milieu de nous pour célébrer cette fête nationale.

Les habitants de la Vendée n'ont pas oublié les bienfaits que l'Empereur a répandus dans ce département (exemption d'impôts pendant plusieurs années, exemption de plusieurs levées d'hommes, indemnités pour constructions de maisons brûlées, routes ouvertes qui ont favorisé les progrès agricoles et rendu de si grands services aux cultivateurs.)

La Commission compte sur votre concours pour faire comprendre aux populations qu'elles doivent saisir avec empressement cette circonstance qui leur permet de témoigner leur reconnaissance à l'immortel Empereur qui a rendu la prospérité au pays, et de donner au Prince LOUIS-NAPOLÉON, bientôt Empereur, la preuve la plus chère à son cœur de leur dévouement et de leur amour.

Le concours de toute la Vendée est assuré au Prince qui a inauguré le nouveau Gouvernement par cette pensée si noble et si sympathique à tous les cœurs : *l'Empire, c'est la paix*, ce qui signifie stabilité, accroissement des richesses agricoles, vente des blés et des bestiaux, prospérité générale, travail, bien-être pour tous.

La Commission est certaine que son appel sera entendu de tous les Vendéens, que tous voudront s'inscrire sur les listes de souscriptions et que l'obole du vieux soldat viendra se confondre avec celle du laboureur qui doit la tranquillité et la prospérité de ses champs au génie de Napoléon.

VIVE L'EMPEREUR !

Napoléon-Vendée, le 30 octobre 1852.

Les Membres de la Commission :

BOBY DE LA CHAPELLE,

Préfet, Président.

MEUNIER,

Membre du Conseil général,

ALBIN-REYNIER,

Receveur-Général des Finances.

CHABOT,

Membre du Conseil général, Vice-Président,

GILLAIZEAU,

Membre du Conseil général,

ROUILLE,

Maire de Napoléon, Secrétaire.

Napoléon-Vendée, imp. C. LECOTTE.

La statue de Napoléon le grand occupe toujours la place d'honneur dans notre ville.

En 1852, le prince Napoléon voulut bien autoriser les habitants de "NAPOLÉON-VENDEE" à élever une statue à l'honneur de son oncle; alors, Vendéens, à vos poches !

Vous savez déjà que la statue fut élevée quelques années plus tard et que les allemands la respectèrent...

TOUS LES PERMIS

AUTO - MOTO - POIDS LOURDS

TOUTES FORMATIONS

TRADITIONNELLE - ACCÉLÉRÉE — STAGES

morier
centre d'éducation routière

25, Bd Louis-BLANC — LA ROCHE S/YON Tél. 37.13.47

BEAUTÉ - COIFFURE

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon
Tél. 37.05.28

G. HERZOG 3 rue P. BAUDRY
LA ROCHE-SYON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles, Ivoires etc
- Exclusivité du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements Travail rapide et soigné
- GRAND CHOIX DE MIROIRS DE STYLE



Nouveau !
le restaurant dans le coup
une carte sympa
une ambiance décontractée



Pizza del Arte
RESTAURANT

Tél. : (51) 05.54.21
Nous vous recevons tous les jours de 11 h 30 à 22 h
Repas spéciaux sur commande
Route des Sables - Parking Carrefour - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

BIJOUTERIE

HORLOGERIE - ORFÈVRERIE

ART DE LA TABLE

JOAILLERIE

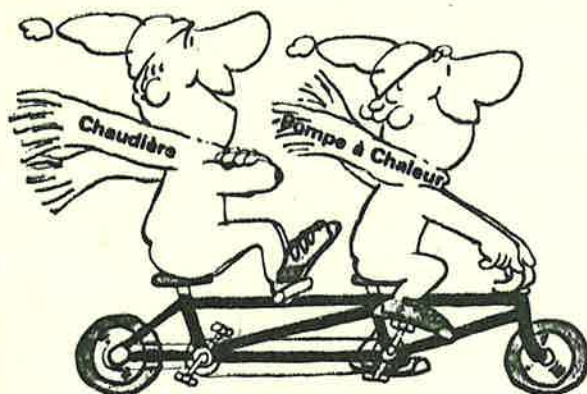
Bouancheau

dépositaire des grandes marques

OMEGA SEIKO CITIZEN

LISTES DE MARIAGES

6, place Napoléon
LA ROCHE SUR YON
Tél: 37.05.53.



QUALIPAC

OPERATION

POMPE A CHALEUR
" **PERCHE** "

avec :

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. (51) 62.26.57

Boulevard de l'Industrie

Telex 700849 - B.P. 133

85005 La Roche sur Yon Cedex

ROCHEFORT-SUR-MER

Tél. (46) 87.00.99

32, avenue Wilson

Telex 792171 - B.P. 283

17312 Rochefort Cedex

FONTENAY-LE-COMTE

Tél. (51) 69.32.23

Allée R.-Guillemet

Telex 711415 - B.P. 163

85203 Fontenay le Comte Cedex